

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Nîmes Métropole (30)
Colisée 2
1 rue du Colisée, 1er étage
30947 Nîmes Cedex 9

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE**

SERVICES

Section 1 : Identification de l'acheteur**Nom complet de l'acheteur :** Nîmes Métropole (30)**Numéro national d'identification :**

Type : SIRET - N° : 24300064300045

Code postal / Ville : 30947 Nîmes Cedex 9**Groupement de commandes :** Non**Section 2 : Communication****Moyens d'accès aux documents de la consultation**Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>**Identifiant interne de la consultation :** 22I014FB**L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :** Oui**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non**Nom du contact :** Direction de la Commande Publique - Tél : +33 434035700 - Mail : commande-publique-agglo@nimes-metropole.fr**Section 3 : Procédure****Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte**Conditions de participation :**

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Se reporter au règlement de la consultation.

Capacité économique et financière : Se reporter au règlement de la consultation.

Capacités techniques et professionnelles : Se reporter au règlement de la consultation.

Technique d'achat : Accord-cadre**Date et heure limite de réception des plis :** **Lundi 10 octobre 2022 - 12:00****Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite**Réduction du nombre de candidats :** Non**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui**L'acheteur exige la présentation de variantes :** Non**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (accord-cadre uniquement) :** Nîmes Métropole (en qualité de pouvoir adjudicateur)**Critères d'attribution :** Valeur technique de l'offre: 60 %

Prix des prestations: 40 %

Section 4 : Identification du marché**Intitulé du marché :** **Mission d'animation générale et de suivi de la prolongation du Programme d'Intérêt Général "Habiter Mieux" jusqu'au 30 mars 2023****Classification CPV :** 71300000**Type de marché :** Services**Description succincte du marché :** La Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole souhaite recourir à un prestataire en vue de la réalisation de plusieurs missions en lien avec l'animation générale et le suivi de la prolongation du Programme d'Intérêt Général "Habiter

Mieux" jusqu'au 30 mars 2023 portant notamment sur :

- L'animation générale du programme,
- L'accompagnement des propriétaires et locataires éligibles au dispositif (réalisation de diagnostics divers, visite d'aide à la décision, montage et suivi des dossiers de demande de subventions,...),
- La réalisation de prestations spécifiques dans le cadre de la lutte contre l'insalubrité (accompagnement social des ménages, aide à la recherche de solutions de logement, appui à la mise en oeuvre de moyens coercitifs dans le cas d'un propriétaire défaillant dans le cadre d'un dossier relevant de la lutte contre l'insalubrité, aide à la mise en location du logement réhabilité, constatation de la fin de mission dans le cadre d'un dossier relevant de la lutte contre l'insalubrité,..),
- Le traitement des demandes de paiement des subventions (aide à la constitution des dossiers de demande de paiement, suivi de l'avancement des dossiers,...)
- La réalisation de visites dans le cadre de conventionnement sans prestations.

Le présent accord-cadre est conclu à prix mixtes. Les prestations seront rémunérées à la fois par application d'un prix global et forfaitaire et à la fois par application de prix unitaires aux quantités réellement exécutées.

Lieu principal d'exécution : Territoire de la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole.

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :

Le présent accord-cadre est conclu pour une période dont la durée commence à sa date de notification et s'achève le 30 mars 2023 à minuit. L'ensemble des prestations sera rémunéré d'une part par application d'un prix global et forfaitaire et d'autre part par application des prix unitaires aux quantités réellement exécutées.

Date d'envoi du présent avis

19 septembre 2022